Image not found or type unknown

J’ai un probleme avec mon auto ecole et je ne sait ps vers qui me tourner

Par **Sarah739**, le **09/02/2024** à **13:08**

Je suis dans une auto école depuis 8 mois j'ai fait 23 h régler la totalité de mon permis et je suis passer en surperviser depuis 4 mois et j'ai voulu une date met a chaque fois en me disait qu'il n'y a pas de place j'ai beaucoup insisté j'en est eut une met elle il me l'ont annulé donc j'ai envoyé un mail à mon auto école pour leur demander une autre date car il ne m'on avait ps donner une autre elle m'a dit qu'elle avait envoyé mon mail au inspecteur et que il me donner une date met que si j'oublie juste un clignotant je rentrer au centre d'examen et que j'aurais pas d'autre date avant 6 mois si je raté donc je ne sait pas quoi faire car il elle m'a dit kel a parler avec le directeur des inspecteur de ma région et qu'il va bloquer mon dossier pendant 6 mois

merci de m'aider

Par **Marck.ESP**, le **09/02/2024** à **14:13**

Bienvenue et BONJOUR (n'oubliez pas les salutations svp)

En principe, une auto-école, en tant qu'établissement agréé par la préfecture, a pour mission de préparer ses élèves à l'examen du permis de conduire et de les y inscrire une fois qu'ils sont jugés prêts. Si une auto-école refuse d'inscrire un élève à l'examen du permis de conduire, il est important de comprendre les raisons de ce refus.

Les raisons d'un refus peuvent être multiples, donc sans connaissance précise de votre dossier, il est difficile de répondre.

La première étape est de tenter de résoudre le problème directement avec l'auto-école, en discutant des raisons du refus et en cherchant une solution à l'amiable et si le dialogue n'aboutit pas, on peut faire appel à un médiateur. Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés